



**Ministère de la Défense nationale**

***Examen de la politique de  
défense de 2016 – Discussion en  
table ronde avec les Autochtones***

**RAPPORT SOMMAIRE**

**18 octobre 2016**

***PRÉSENTÉ À :***

Ministère de la Défense nationale  
Gouvernement du Canada

***PRÉSENTÉ PAR :***

DPRA Canada Inc.  
60, rue Adelaide Est  
Bureau 501  
Toronto (Ontario) M5C 3E4  
416-203-7222  
Timm.Rochon@dpra.com

---

## SOMMAIRE

---

### *Contexte*

En 2016, le ministère de la Défense nationale (MDN) a tenu des consultations publiques en vue d'élaborer une nouvelle politique de défense pour le Canada; il s'agissait du plus grand effort à cet égard depuis plus de 20 ans. Ce processus, qui s'est achevé le 31 juillet, comprenait des séances en table ronde tenues d'un océan à l'autre, des consultations publiques en ligne, ainsi que des discussions avec des parlementaires, des alliés, des partenaires et d'autres ministères et organismes fédéraux.

### *Discussion en table ronde avec les Autochtones le 14 septembre*

Le 14 septembre 2016, une discussion en table ronde avec des groupes autochtones et des personnes qui travaillent sur les questions autochtones s'est déroulée après les consultations publiques générales sur l'Examen de la politique de défense (EPD). Le MDN estimait qu'une discussion en table ronde portant précisément sur le point de vue des Autochtones était nécessaire. L'ordre du jour est présenté à l'appendice A et la liste des participants se trouve à l'appendice B. Les trois premières séances de l'ordre du jour portaient sur les thèmes présentés dans le document de consultation publique sur l'Examen de la politique de défense :

- Les problèmes relatifs à la sécurité du Canada
- Le rôle des Forces armées canadiennes (FAC) pour contrer les menaces et relever les défis
- Les capacités de la Défense et l'avenir des Forces armées canadiennes

### *Cérémonie d'ouverture*

Après une séance d'accueil informelle, l'aîné Marcel Hardisty et M. Lance Wood de la Première nation de Wanipigow ont effectué une cérémonie de purification, une cérémonie du calumet et ont chanté un chant d'éloge. Le ministre Sajjan a remercié les aînés pour cette cérémonie, a souhaité la bienvenue aux participants, et a signalé que cette rencontre avait lieu sur le territoire ancestral reconnu en vertu du traité 1 et les terres de la Nation métisse.

### *Séance n° 1 – Problèmes relatifs à la sécurité du Canada*

La première séance a porté sur deux thèmes :

- La défense du Canada et de l'Amérique du Nord
- Le Programme pour la paix et la sécurité mondiales

La plupart des commentaires faits par les participants concernaient la défense du Canada. Les discussions ont porté sur divers sujets :

- Le processus de discussion en table ronde sur l'EPD
- Les engagements en cours et à venir

- La Commission de vérité et de réconciliation
- Les FAC et la culture, les valeurs et les connaissances des Autochtones
- Les mesures visant les Autochtones et la participation de ces derniers dans l'armée canadienne
- La sécurité et la souveraineté de l'Arctique
- Les changements climatiques
- Les Rangers canadiens
- Les opérations de recherche et de sauvetage
- Les autres problèmes du Nord
- Le ciblage des Autochtones comme menaces à la sécurité

Les participants ont fait remarquer que le Canada est reconnu pour ses Casques bleus et qu'il y a également des gardiens de la paix autochtones dans les collectivités; ils pourraient être en mesure de communiquer leurs connaissances avec les FAC.

### *Séance n° 2 - Vision de l'avenir pour les Forces armées canadiennes*

Cette séance portait sur la vision de l'avenir pour les Forces armées canadiennes :

- au Canada;
- en Amérique du Nord;
- dans le monde

La majorité des conversations des participants ont porté sur le Canada plutôt que sur l'Amérique du Nord ou la scène internationale en général.

#### *Vision – Canada*

Il y a eu une discussion sur le rôle des FAC sur le plan national, en particulier en ce qui a trait aux territoires ancestraux et aux réserves, ainsi que sur le rôle des différents ordres de gouvernement lorsqu'ils demandent l'aide des FAC. Les participants ont également discuté du besoin d'intégrer les pratiques culturelles, les connaissances, les comportements et la spiritualité des Autochtones au sein des FAC.

#### *Vision - Monde*

Le Canada organisera un sommet l'Organisation des Nations Unies (ONU) sur le maintien de la paix en 2017. Le ministre a demandé aux participants leur point de vue sur les conversations portant sur la prévention et la résolution des conflits que l'on devrait avoir à cette occasion. Différentes suggestions ont été proposées :

- La mise en application des compétences en résolution de conflits des membres des collectivités autochtones lors des opérations de maintien de la paix
- Des relations militaires circumpolaires
- La Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones

### *Séance n° 3 - Capacités de la Défense et avenir des Forces armées canadiennes*

Cette séance a porté sur trois sujets clés :

- L'avenir des FAC
- Le personnel (p. ex. la diversité, l'éducation, la santé et le bien-être)
- L'approvisionnement

À plusieurs occasions pendant la discussion, les participants ont mentionné que les politiques sur l'emploi et l'approvisionnement doivent stimuler davantage la participation des Autochtones, non seulement dans le MDN et les FAC, mais dans l'ensemble du gouvernement.

#### *L'avenir des FAC*

Pendant la discussion en table ronde, la conversation a plusieurs fois porté sur le développement de la confiance, des relations et des connaissances. L'apprentissage est un processus à deux volets; il doit y avoir de la résilience et une communication efficace. Les participants ont observé que le Canada a une relation unique avec les peuples autochtones. Afin de maintenir sa souveraineté dans l'Arctique et d'améliorer les infrastructures dans le Nord, le gouvernement du Canada devra établir et maintenir des relations avec les peuples autochtones, et pas seulement avec les Rangers canadiens.

#### *Le personnel*

La communication est l'élément clé pour que les Autochtones, particulièrement les jeunes, soient au courant des possibilités de carrière au sein des FAC et du MDN. Pour y parvenir de façon plus efficace, des organisations comme Indspire doivent être en mesure de travailler avec les FAC et le MDN. On suggère que l'utilisation de membres des FAC comme champions de la participation des Autochtones au sein des FAC serait très efficace. Les participants ont également mentionné qu'à l'avenir le gouvernement du Canada doit soutenir les anciens combattants. Si les familles voient que l'on s'occupe des anciens combattants et qu'ils sont respectés pour leur service, les personnes et les familles auront davantage de respect pour les FAC.

Il a été mentionné que les entreprises privées (grandes et petites) peuvent également participer et contribuer à cette action; par exemple, elles peuvent engager des Autochtones à tous les niveaux et les garder.

Le sommet de l'ONU qui aura lieu au Canada en 2017 est l'occasion de présenter ce qui se fait ici et d'être un modèle pour les autres pays.

Voici quelques mesures suggérées par les participants en ce qui concerne le personnel :

- Inclure une personne autochtone au kiosque des FAC lors des foires aux emplois, des activités et des conférences.
- Étudier les autres modèles de recrutement et de rétention qui connaissent du succès.

- Augmenter le développement des capacités, par exemple le recrutement actif du CMR, et se rapprocher des collectivités afin de développer les relations et les compétences.
- Mettre sur pied un centre d'opérations des Rangers permanent avec du personnel dans chaque territoire.

### L'approvisionnement

Les participants ont indiqué que les politiques sur l'emploi et sur l'approvisionnement doivent favoriser davantage la participation des Autochtones, non seulement dans le MDN et les FAC, mais dans l'ensemble du gouvernement. Il faut former les gens pour que l'on puisse tirer profit du potentiel des collectivités autochtones et des entreprises qui pourraient travailler avec le MDN. Différents programmes d'AANC fournissent une infrastructure qui pourrait être utilisée; envisager des liens entre les ministères du GC serait un bon début.

Les grandes entreprises peuvent participer à l'approvisionnement de plusieurs façons, mais les entreprises autochtones n'ont pas la capacité de participer sur un pied d'égalité. Bien que certains ministères du GC aient des quotas relativement à l'approvisionnement fourni par des Autochtones, cette mesure n'est pas appliquée uniformément d'un ministère à l'autre. Le Conseil canadien pour le commerce autochtone (CCCA) représente plus de 500 entreprises; il y a une composante de la Défense, ce qui est perçu comme une occasion de croissance importante. Actuellement, il n'y a que 20 entreprises autochtones qui participent dans ce domaine. Les participants à la séance ont présenté diverses solutions possibles qui permettraient d'augmenter la participation des Autochtones à l'approvisionnement du MDN et des FAC.

Il a été suggéré que les entreprises autochtones doivent pouvoir accéder à des secteurs autres que ceux des ressources naturelles (pétrole, gaz, extraction minière et foresterie), afin de participer dans des domaines moins influencés par les tendances cycliques des économies régionales et des secteurs - le domaine militaire est un bon exemple. Il est nécessaire de réorienter les efforts des entrepreneurs et des métiers qualifiés vers d'autres régions et industries, et d'investir dans des compétences transférables.

### Conclusion

Le ministre a remercié les participants pour cette discussion dynamique; il s'agit du commencement d'un dialogue à long terme. Il a souligné le grand niveau de connaissances des participants à la réunion et il a assuré qu'il y aurait d'autres discussions à l'avenir. Nous avons maintenant l'occasion d'aborder le sujet de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique. Le ministre a reconnu la contribution de l'aîné Marcel Hardisty et de M. Lance Wood, et a remis un cadeau à chacun. La réunion s'est terminée par l'interprétation de *Bear Song* par l'aîné Marcel Hardisty.

---

## TABLE DES MATIÈRES

---

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>1</b>
<b>1.0 INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
1.1 <i>Contexte</i> .....	1
1.2 <i>Discussion en table ronde avec les Autochtones le 14 septembre</i> .....	1
1.3 <i>Cérémonie d'ouverture</i> .....	1
1.4 <i>Observations du ministre et présentation des participants</i> .....	2
<b>2.0 SÉANCE N° 1 – PROBLÈMES RELATIFS À LA SÉCURITÉ DU CANADA</b> .....	<b>3</b>
2.1 <i>La défense du Canada et de l'Amérique du Nord</i> .....	3
2.2 <i>La paix et la sécurité mondiales</i> .....	7
<b>3.0 SÉANCE N° 2 – VISION D'AVENIR POUR LES FORCES ARMÉES CANADIENNES</b> .....	<b>8</b>
3.1 <i>Vision – Canada</i> .....	8
3.2 <i>Vision – Monde</i> .....	9
<b>4.0 SÉANCE N° 3 - CAPACITÉS DE LA DÉFENSE ET AVENIR DES FORCES ARMÉES CANADIENNES</b> .....	<b>10</b>
4.1 <i>L'avenir des FAC</i> .....	10
4.2 <i>Le personnel</i> .....	10
4.3 <i>L'approvisionnement</i> .....	11
<b>5.0 SESSION N° 4 - POINTS DE DISCUSSION SUPPLÉMENTAIRES</b> .....	<b>14</b>
<b>6.0 CONCLUSION</b> .....	<b>14</b>
<b>APPENDICE A : ORDRE DU JOUR</b> .....	<b>1</b>
<b>APPENDICE B : LISTE DES PARTICIPANTS</b> .....	<b>1</b>

---

## 1.0 INTRODUCTION

---

### 1.1 CONTEXTE

---

En 2016, le ministère de la Défense nationale (MDN) a tenu des consultations publiques en vue d'élaborer une nouvelle politique de défense pour le Canada; il s'agissait du plus grand effort à cet égard depuis plus de 20 ans. Ce processus, qui s'est achevé le 31 juillet, comprenait des séances en table ronde tenues d'un océan à l'autre, des consultations publiques en ligne, ainsi que des discussions avec des parlementaires, des alliés, des partenaires et d'autres ministères et organismes fédéraux.

### 1.2 DISCUSSION EN TABLE RONDE AVEC LES AUTOCHTONES LE 14 SEPTEMBRE

---

Le 14 septembre 2016, une discussion en table ronde avec des groupes autochtones et des personnes qui travaillent sur les questions autochtones s'est déroulée après les consultations publiques générales sur l'Examen de la politique de défense (EPD). Le MDN estimait qu'une discussion en table ronde portant précisément sur le point de vue des Autochtones était nécessaire. L'ordre du jour est fourni à l'appendice A et la liste des participants se trouve à l'appendice B.

Les trois premières séances à l'ordre du jour portaient sur les thèmes présentés dans le document de consultation publique sur l'Examen de la politique de défense :

- Problèmes relatifs à la sécurité du Canada
- Rôle des Forces armées canadiennes (FAC) pour contrer les menaces et relever les défis
- Capacités de la Défense et l'avenir des Forces armées canadiennes

Une quatrième séance a été ajoutée à la fin afin de traiter des « Points de discussion supplémentaires » qui pourraient avoir été soulevés, mais qui n'étaient pas directement liés avec l'Examen de la politique de défense.

La discussion en table ronde s'est déroulée à huis clos. L'intégralité de la discussion est reprise dans ce sommaire, mais les commentaires n'ont pas été attribués précisément à un participant donné.

Le présent rapport sommaire sur la discussion en table ronde avec les Autochtones sera communiqué aux participants et fera partie des dossiers publics pour le processus d'examen. La discussion peut ne pas refléter l'ordre réel de la discussion, étant donné que certains propos peuvent avoir été déplacés pour être inclus à d'autres domaines pertinents, car certains sujets se recoupaient au fil de la journée.

### 1.3 CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

---

Après une séance d'accueil informelle, l'aîné Marcel Hardisty et M. Lance Wood de la Première nation de Wanipigow ont effectué une cérémonie de purification, une cérémonie du calumet et ont chanté un chant d'éloge.

## 1.4 OBSERVATIONS DU MINISTRE ET PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS

---

Le ministre Sajjan a remercié les aînés pour cette cérémonie, a souhaité la bienvenue aux participants, et a signalé que cette rencontre avait lieu sur le territoire ancestral reconnu en vertu du traité 1 et les terres de la Nation métisse. Il a souligné que le gouvernement du Canada (GC) a une relation de gouvernement à gouvernement très importante avec les peuples autochtones. Le ministre a aussi mentionné que cette rencontre ne visait pas à être une « consultation ». Il a parlé de son expérience personnelle du service militaire et de l'histoire du peuple autochtone dans l'armée. Le ministre a reconnu que les membres autochtones des Forces armées apportaient leurs compétences et leur bravoure. Il a affirmé qu'il y a beaucoup d'enseignements à tirer et que les philosophies des peuples autochtones peuvent améliorer l'armée canadienne. Les exemples, individuels et collectifs, dont celle-ci pourrait profiter sont nombreux et cela devrait donner lieu à des conversations nombreuses. Ces exemples sont applicables ici, au Canada, et dans le reste du monde.

Après les observations du ministre, chaque participant autour de la table s'est présenté. Plusieurs ont ajouté des commentaires en réponse aux propos du ministre ou parlé de leur participation, ou de la participation d'un membre de leur famille ou de leur collectivité, dans l'armée. Ces commentaires ont été incorporés dans les sections pertinentes du rapport ci-dessous.



---

## 2.0 SÉANCE N<sup>o</sup> 1 – PROBLÈMES RELATIFS À LA SÉCURITÉ DU CANADA

---

La première séance a porté sur deux thèmes :

- La défense du Canada et de l'Amérique du Nord
- Le Programme pour la paix et la sécurité mondiales

Les commentaires des participants sont résumés ci-dessous.

---

### 2.1 LA DÉFENSE DU CANADA ET DE L'AMÉRIQUE DU NORD

---

La plupart des commentaires faits par les participants étaient axés sur la défense du Canada. Les discussions ont porté sur divers sujets :

- Le processus de discussion en table ronde sur l'EPD
- Les engagements en cours et à venir
- La Commission de vérité et de réconciliation
- Les FAC et la culture, les valeurs et les connaissances des Autochtones
- Les mesures visant les Autochtones et la participation des Autochtones dans l'armée canadienne
- La sécurité et la souveraineté de l'Arctique
- Les changements climatiques
- Les Rangers canadiens
- Les opérations de recherche et de sauvetage
- Les autres problèmes du Nord
- Le ciblage des Autochtones comme menaces à la sécurité

#### *Le processus de discussion en table ronde sur l'EPD*

Plusieurs participants ont mentionné qu'ils avaient constaté en examinant le document de consultation de l'EPD qu'il n'y avait pas de mention précise des peuples autochtones. Cependant, lorsqu'on consulte des cartes des installations et des opérations des FAC au Canada et à l'étranger, on constate que des peuples autochtones se trouvent dans un grand nombre de ces régions. Rassembler des dirigeants, des organisations et des Aînés des peuples autochtones, ainsi que tous ceux ayant un intérêt pour ces questions, afin de rencontrer le ministre et le personnel des FAC sera une occasion de découverte mutuelle. Cependant, un participant a demandé pourquoi Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC) n'était pas représenté à la table, étant donné le rôle important que tient le ministère pour les collectivités autochtones.

#### *Les engagements en cours et à venir*

Les participants ont fait remarquer qu'il ne s'agissait pas d'une rencontre de « nation à nation », étant donné la composition du groupe, mais qu'ils étaient reconnaissants de l'occasion d'engager un dialogue. L'une des observatrices des FAC, un matelot de 1<sup>re</sup> classe, s'est adressée aux participants. Elle a affirmé

que, bien que cette discussion ne fût pas de « nation à nation », il était possible que ce soit le cas à l'avenir. Elle a déclaré que cette discussion en table ronde était très importante pour elle, tout comme le fait que des membres des Premières Nations, y compris des jeunes, soient présents. Les participants étaient d'avis qu'il faut dialoguer davantage avec les dirigeants politiques, les anciens combattants et les aînés; l'expérience importe, et la terre importe. Cela peut être réalisé avec des représentants officiels ou officieux (p. ex. des dirigeants élus et traditionnels, des femmes, des jeunes).

Il a été suggéré que lors de la prochaine rencontre, un aîné métis soit invité à participer à la cérémonie.

### *La Commission de vérité et de réconciliation*

Les participants ont demandé comment les conclusions et les « appels à l'action » de la Commission de vérité et de réconciliation peuvent être reflétés dans la nouvelle politique de défense. C'est une occasion pour une reconnaissance mutuelle et pour un renouvellement de la relation entre le gouvernement et les peuples autochtones. Des exemples d'injustices passées ont été soulevés, notamment la *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants*, en vertu de laquelle les anciens combattants non autochtones ont reçu des terres, mais pas les anciens combattants autochtones, ou encore le fait que des anciens combattants autochtones ont perdu leur statut en servant dans l'armée.

### *Les FAC et la culture, les valeurs et les connaissances des Autochtones*

Les valeurs et les enseignements anciens peuvent être incorporés dans la politique de défense/la politique militaire. Certains principes et enseignements montrent comment vivre en harmonie avec la création et entre nous; ces enseignements peuvent s'appliquer à la personne elle-même, à la famille, à la communauté, au MDN et aux FAC.

Les participants ont affirmé que les gens qui participent à une cérémonie autochtone doivent en comprendre la valeur et la signification et ne pas trahir cette confiance. De plus, les FAC doivent réfléchir à leurs compétences culturelles : par exemple, en intégrant les principes autochtones aux relations du MDN/des FAC avec les collectivités, au recrutement et à la rétention, et à la relation de « nation à nation ». Les connaissances traditionnelles peuvent également avoir une grande valeur pour les FAC. Les participants ont cité plusieurs exemples. Lors de la recherche du NCSM *Terror*, il aurait été possible d'économiser du temps et de l'argent si l'on avait écouté les Inuits. Pendant les feux dans la région de La Ronge en Saskatchewan, en 2015, l'armée est venue fournir son aide, mais n'a pas cherché à obtenir des renseignements sur les terres auprès des Autochtones. Les casernes Kapyong, à Winnipeg, fournissent l'occasion de créer une réserve urbaine; cette initiative intéresse à la fois les Premières nations et la communauté métisse.

### *Les mesures visant les Autochtones et la participation de ces derniers dans l'armée canadienne*

Les participants ont fourni de la rétroaction sur les différentes mesures visant les Autochtones dans l'armée canadienne. Le Programme d'initiation au leadership à l'intention des Autochtones du Collège militaire royal consiste en 20 jeunes qui passent une année au CMR afin d'en apprendre davantage sur la culture et le leadership militaires. Le ministre a indiqué qu'il avait assisté à une cérémonie de fin de

cours pour ce programme, qui crée des dirigeants qui peuvent alors poursuivre des études au CMR. Il a demandé comment le recrutement pourrait être accru (voir la partie 4.2, « Personnel », ci-dessous).

Les participants ont dit que les peuples autochtones connaissent la croissance démographique la plus rapide au Canada. Les FAC devraient répondre à cette tendance avec un programme jeunesse amélioré; par exemple, avec le développement du programme Bold Eagle et de l'élément des Rangers juniors des Rangers canadiens. Des objectifs pourraient être fixés pour le recrutement d'Autochtones dans l'armée; cependant, les participants ont souligné que des quotas de discrimination positive similaires à ceux des États-Unis seront inefficaces si les candidats autochtones ne sont pas en fait les mieux qualifiés.

Il a été suggéré de développer la capacité autochtone afin qu'elle connaisse une participation plus complète, que ce soit dans les Forces, le MDN ou dans le cadre du développement économique, qui est un élément important non seulement dans le Nord, mais partout au Canada. Si le GC souhaite travailler avec les peuples autochtones, surtout de « nation à nation », il devra fournir des infrastructures et des capacités de soutien.

Finalement, les peuples autochtones doivent participer à l'examen de la politique par divers comités afin de présenter ces points de vue. De façon plus générale, quel que soit le cadre de la politique, il doit inclure la participation des Autochtones afin d'assurer que ces points de vue soient pris en considération.

### *La sécurité et la souveraineté de l'Arctique*

Différents commentaires à propos de la souveraineté dans l'Arctique ont été formulés – voir aussi « changements climatiques » et « Rangers canadiens » ci-dessous. Les bases militaires dans le Nord fournissent des sources de revenus/d'emplois et des perspectives commerciales pour les Autochtones (voir la partie 4.3 sur l'approvisionnement ci-dessous). Un participant a souligné que la protection des Autochtones et de leurs terres dans l'Arctique va au-delà du domaine militaire et touche aussi les dimensions sociales et économiques. On trouve différents peuples autochtones, ayant des visions et des intérêts distincts, partout au Canada : dans le Grand Nord, dans la région subarctique et dans le Sud du Canada. L'armée est présente partout au Canada sur les terres autochtones, notamment avec le réseau d'alerte avancé dans l'Arctique et les polygones de tir au nord de la Saskatchewan, qui ont une incidence sur les personnes se trouvant sur ces terres.

### *Les changements climatiques*

Les changements climatiques ont diverses répercussions sur le plan national (p. ex. sécurité humaine, changement des infrastructures et des lignes côtières communautaires, changement des tendances de la faune) et sur le plan mondial. En raison des changements climatiques, le passage du Nord-Ouest est plus accessible aux forces étrangères, par exemple aux sous-marins nucléaires russes. Les localités côtières de l'Arctique voient maintenant des paquebots de croisière. Alors que le développement de l'industrie du pétrole et du gaz connaît actuellement une période d'accalmie, les activités industrielles seront plus faciles à effectuer avec moins de glace et une saison plus longue pour mener des opérations.

Cette nouvelle accessibilité entraîne des dangers à plusieurs égards, notamment pour la sécurité, l'intervention d'urgence, les opérations de recherche et de sauvetage, et l'environnement.

Les participants ont demandé si l'importance de la menace des changements climatiques a été minimisée jusqu'à ce jour. L'accent a été mis généralement sur des pays et des groupes. Il a été avancé que les terroristes ne peuvent pas entrer au Canada par l'Arctique en raison de l'environnement hostile et des défis que cela représenterait sur le plan logistique. Cela dit, les changements climatiques ont une incidence sur tous les Canadiens. Comment le MDN et les FAC devraient-ils continuer à se préparer aux changements climatiques? Plusieurs éléments de la politique de défense sont affectés par ces changements; un engagement supplémentaire pourrait être nécessaire, surtout pour faire face aux changements à long terme. Les Rangers canadiens (voir ci-dessous) et les collectivités doivent s'engager à fournir leurs connaissances sur les changements climatiques.

### *Les Rangers canadiens*

Les Rangers canadiens continuent de jouer un rôle important pour la sécurité du Nord. Les participants ont formulé plusieurs commentaires et suggestions. On cite l'exemple d'un membre des FAC envoyé pour former les Rangers canadiens qui ne semblait pas à sa place. Un participant s'est demandé si le GC profitait des Rangers, car ils n'ont que 12 jours actifs; pourtant ces volontaires sont des membres estimés des FAC, « nos yeux et nos oreilles ». Ils sont beaucoup plus actifs que ce que dictent les exigences minimales. Il a été mentionné que le document de consultation de l'EPD ne disait pas grand-chose par rapport aux Rangers canadiens, à part souligner les 5000 membres; très peu était mentionné sur leur rôle. Le MDN devrait penser à son expansion, par ex. à l'aide du programme Bold Eagle. Le ministre est d'accord avec le rôle unique des Rangers, ajoutant que le programme des Rangers juniors joue un rôle important dans le maintien en puissance des Rangers. Comment peut-on procéder à son expansion? Un participant a suggéré de promouvoir les échanges de cadets entre le Canada du Nord et celui du Sud.

### *Les opérations de recherche et de sauvetage*

On fait remarquer que la base de recherche et de sauvetage la plus proche est celle de Trenton en Ontario. Des infrastructures au Nord sont nécessaires pour fournir du soutien, démontrer sa valeur et contribuer à la souveraineté dans l'Arctique.

### *Les autres problèmes du Nord*

Le ministre a indiqué que, lors d'une table ronde précédente à Yellowknife, un certain nombre de problèmes liés au Nord avaient été soulevés. L'EPD doit étudier le Nord de façon plus détaillée. Pour cela, le MDN et l'ensemble du GC devront travailler avec les différentes collectivités autochtones du Nord. Il a ajouté que la défense ce n'est pas uniquement avoir les bons systèmes d'armes; c'est aussi exercer sa souveraineté à l'aide d'infrastructures qui respectent les collectivités et l'environnement. Un participant a ajouté que l'accès à Internet est inadéquat dans le Nord et que c'est aussi une infrastructure essentielle.

Le port de Churchill au Manitoba est fermé, ce qui réduira la circulation ferroviaire dans la région et aura des répercussions sur les peuples autochtones.

### *Le ciblage des Autochtones comme menaces à la sécurité*

Le ciblage des peuples/organisations autochtones par le SCRS et d'autres organismes de sécurité a été soulevé plusieurs fois pendant la discussion (par ex. on qualifie les gens protégeant leurs terres de « terroristes environnementaux »). On signale la confrontation actuelle dans les États du Dakota à propos des pipelines, tout comme des exemples canadiens tels qu'Oka et Ipperwash. Ces situations ont forcé les militaires et la police à développer des pratiques et des protocoles. Bien que cela ait pris du temps et qu'il y a eu une certaine résistance, les choses ont changé. L'exemple de Cindy Blackstock, une défenseure autochtone des droits des enfants et de l'éducation qui a été mise sous surveillance, a aussi été cité. Il a été suggéré que, même si les FAC ont probablement déjà étudié certains de ces exemples, ces derniers fournissent un aperçu de la situation. Le ministre a fait remarquer qu'il était présent à la cérémonie du retour des terres Ipperwash. Il a ajouté qu'il existe un Groupe consultatif des Autochtones, dont le champion est le chef d'état-major de l'armée. L'établissement de relations est essentiel. Il a assuré aux participants que les peuples autochtones ne sont pas vus comme étant une menace par le GC.

## **2.2 LA PAIX ET LA SÉCURITÉ MONDIALES**

---

Les participants ont noté que, bien que les Rangers canadiens soient célèbres, le Canada est aussi reconnu pour ses Casques bleus. Il y a aussi des « gardiens de la paix » autochtones dans les collectivités et ils sont peut-être en mesure de communiquer leurs connaissances aux FAC.

---

## 3.0 SÉANCE N<sup>o</sup> 2 – VISION D’AVENIR POUR LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

---

Cette séance portait sur la vision d’avenir pour les Forces armées canadiennes :

- au Canada;
- en Amérique du Nord;
- dans le monde

La majorité des conversations des participants portaient sur le Canada plutôt que sur l’Amérique du Nord ou la scène internationale en général.

---

### 3.1 VISION – CANADA

---

Un participant a mentionné que l’armée a aussi pour rôle de défendre les traités, car les militaires défendent tout le monde. Le ministre a répondu que, historiquement, l’armée est le dernier recours, utilisée contre les menaces étrangères ou lorsque les choses tournent mal. La sécurité publique relève de la police et elle est protégée par le droit public. Le ministre a déclaré que l’armée doit être utilisée à l’intérieur du pays pour des interventions en cas de catastrophe, et non « contre » les gens. Il y a un problème si l’armée est utilisée pour cette raison. Le rôle de l’armée au Canada doit être de mener des opérations de recherche et de sauvetage et d’intervenir en cas de feux de forêt, en dernier recours. Un autre participant a noté qu’il est important, lorsque l’armée se présente au Canada, que ce soit en dernier recours et qu’elle soit perçue comme une institution de confiance. Le ministre a terminé avec un exemple où les FAC ont construit un chemin vers une école du Yukon pour une collectivité des Premières Nations. Nous pouvons apprendre l’un de l’autre sur la façon de bâtir des relations.

En se référant à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, un participant a noté que des pratiques et de la formation éthiques sont nécessaires. Comment les pratiques culturelles, les connaissances, les comportements et la spiritualité des Autochtones peuvent-ils être incorporés dans les FAC? Comment les jeunes, comme la fille d’un des participants qui appartient à plusieurs groupes - Autochtone, jeune et femme, sont-ils appuyés dans leur carrière militaire?

Un participant a suggéré que le MDN crée une politique interne qui indique quand les FAC peuvent être engagées au pays. Le ministre a répondu que chaque province est principalement responsable de la sécurité publique. Les FAC doivent être invitées par une province ou un territoire. Un membre présent du Groupe consultatif ministériel sur l’Examen de la politique de la défense du Canada a confirmé que les FAC doivent être invitées par les autorités provinciales (après avoir consulté les municipalités). À Oka, les forces ont été déployées sur demande en vertu de la *Loi sur la défense nationale*. Cette disposition n’a pas été utilisée depuis. Du travail a été fait par la suite en ce qui concerne la prestation d’aide et cela a relativement bien été mis à l’essai.

Un participant a répondu que, puisque les réserves sont des terres fédérales, une demande d'une province ou d'une municipalité ne s'appliquerait pas. Pourquoi les chefs des Premières Nations ne pourraient-ils pas formuler une demande directement? Le ministre a noté que c'était une réponse à plusieurs niveaux. Par exemple, les troupes des FAC ont seulement un certain niveau de formation pour ce type de situation alors que les ressources provinciales, qui sont les principaux responsables, sont plus outillées et ont un niveau de formation plus élevé. Cela s'applique aussi aux opérations de recherche et de sauvetage. Les FAC peuvent être impliquées dans une situation à très haut risque, mais un aéronef des FAC n'est pas toujours utilisé. Par exemple, les ressources peuvent parfois être locales ou régionales.

Un participant a indiqué que dans l'esprit d'une relation « nation à nation », les Premières Nations sur des terres fédérales devraient avoir le droit, du moins en principe si ce n'est pas en pratique, de faire affaire directement avec les FAC ou de leur demander de l'aide. Un autre participant a noté qu'il peut y avoir un dialogue qui pourrait contribuer à des opérations plus pratiques avec les municipalités/provinces. Ceci pourrait assurer que les bonnes méthodes et les bons protocoles sont compris et suivis.

### 3.2 VISION – MONDE

Après le dîner, le ministre a fourni une mise en contexte concernant les opérations de paix. Le Canada organisera un sommet de l'Organisation des Nations Unies sur le maintien de la paix en 2017. Le ministre a demandé aux participants leur point de vue sur les conversations portant sur la prévention et la résolution des conflits qui seront tenues à cette occasion. Différentes suggestions ont été proposées :

- La mise en application des compétences en résolution de conflits des membres des communautés autochtones lors des opérations de maintien de la paix
- Des relations militaires circumpolaires
- La Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones

On fait remarquer que les peuples autochtones célèbrent et respectent les anciens combattants et, par conséquent, le rôle complémentaire des Casques bleus est bien reçu. L'histoire du ministre à propos de « Je viens d'une tribu moi aussi » par rapport aux opérations des FAC en Afghanistan fait référence aux thèmes des relations du Canada avec les Premières Nations et les chefs/conseils régionaux, provinciaux et nationaux. Un participant a conseillé aux MDN et aux FAC de s'asseoir pour prendre un café avec les Chefs et les Conseils du Canada; c'est un peu la même chose que prendre le thé avec les chefs de tribu en Afghanistan. Ces leçons peuvent s'appliquer sur la scène internationale.

Le maintien de la paix est toujours essentiel afin de maintenir le profil et la réputation du Canada à l'étranger; néanmoins, cela a diminué au cours de la dernière décennie. Notre vision/philosophie devrait être la suivante : maintenir la paix au sein de la famille, de notre pays, du monde. Un besoin se fait ressentir pour des processus parallèles mis en place aux niveaux local, national et international en ce qui a trait à l'administration et aux procédures.

---

## 4.0 SÉANCE N<sup>O</sup> 3 - CAPACITÉS DE LA DÉFENSE ET AVENIR DES FORCES ARMÉES CANADIENNES

---

Cette séance a porté sur trois sujets clés :

- L'avenir des FAC
- Le personnel (p. ex. la diversité, l'éducation, la santé et le bien-être)
- L'approvisionnement

À plusieurs occasions pendant la discussion, les participants ont mentionné que les politiques sur l'emploi et l'approvisionnement doivent stimuler davantage la participation des Autochtones, non seulement dans le MDN et les FAC, mais dans l'ensemble du gouvernement.

---

### 4.1 L'AVENIR DES FAC

---

#### *Développement des relations et des connaissances*

Pendant la table ronde, la conversation a plusieurs fois porté sur le développement de la confiance, des relations et des connaissances. L'apprentissage est un processus à deux volets; il doit y avoir de la résilience et une communication efficace. Les participants ont fait remarquer que le Canada a une relation unique avec ses peuples autochtones. Afin de maintenir sa souveraineté dans l'Arctique et d'améliorer les infrastructures dans le Nord, le gouvernement du Canada devra établir et maintenir des relations avec les peuples autochtones, et pas seulement avec les Rangers canadiens. Les participants ont demandé quelle serait la meilleure façon de mettre en commun les services et les infrastructures. Ils ont indiqué qu'il s'agit d'une occasion et non d'une critique; nous vivons un moment historique. Un investissement en temps et en argent est nécessaire. Une pratique exemplaire qui pourrait être considérée par le MDN et les FAC est le bureau de liaison utilisé par une division de la GRC afin de faire la liaison avec la nation métisse, par ex. sur des sujets tels que les femmes autochtones disparues/assassinées, le crime et les changements climatiques.

---

### 4.2 LE PERSONNEL

---

La communication est l'élément clé pour que les Autochtones, particulièrement les jeunes, soient au courant des possibilités de carrière au sein des FAC et du MDN. Pour y parvenir de façon plus efficace, les organisations comme Indspire doivent être en mesure de travailler avec les FAC et le MDN. Il a été suggéré que l'utilisation de membres des FAC comme champions de la participation des Autochtones au sein des FAC serait très efficace. Le matelot de 1<sup>re</sup> classe, qui a parlé de façon si éloquente au début de la discussion en table ronde, a déclaré que c'était un bel exemple. Toutefois, il y a un problème de confiance. La confiance s'établit en développant des relations. Une fois cela fait, l'enrôlement devrait monter en flèche. Les participants ont encouragé les FAC à partager leurs histoires de réussite et des témoignages, et de faire passer le mot à l'aide des réseaux sociaux, d'un site Web et de vidéos. Les



participants ont également mentionné qu'à l'avenir, le gouvernement du Canada doit soutenir les anciens combattants. Si les familles voient que l'on s'occupe des anciens combattants et qu'ils sont respectés pour leur service, les personnes et les familles auront davantage de respect pour les FAC.

Il a été mentionné que les entreprises privées (grandes et petites) peuvent également participer et contribuer à cette action; par exemple, elles peuvent engager des Autochtones à tous les niveaux et les garder.

La manifestation de l'ONU qui aura lieu au Canada en 2017 est l'occasion de présenter ce qui se fait ici et d'être un modèle pour les autres pays. Il faut célébrer les champions, comme le matelot de 1<sup>re</sup> classe qui a parlé aujourd'hui, et les organisations telles que le Conseil canadien pour le commerce autochtone (CCCA). Parmi les autres mesures suggérées, mentionnons :

- Inclure une personne autochtone au kiosque des FAC lors des foires aux emplois, des activités et des conférences
- Étudier d'autres modèles de recrutement et de rétention couronnés de succès; un participant qui était recruteur au sein de la Police provinciale de l'Ontario a signalé que leur programme a eu d'excellents résultats, mais prenait du temps.
- Augmenter le développement des capacités, par exemple le recrutement actif du CMR, et se rapprocher des collectivités afin de développer les relations et les compétences.
- Mettre sur pied un centre d'opérations des Rangers permanent avec du personnel dans chaque territoire

### 4.3 L'APPROVISIONNEMENT

Les participants ont déclaré que les politiques sur l'emploi et l'approvisionnement doivent favoriser davantage la participation des Autochtones, non seulement dans le MDN et les FAC, mais dans l'ensemble du gouvernement. Il faut former les gens pour que l'on puisse tirer profit du potentiel des collectivités autochtones et des entreprises qui pourraient travailler avec le MDN. Différents programmes d'AANC fournissent une infrastructure qui pourrait être utilisée; envisager des liens entre les ministères du GC serait un bon début.

Les grandes entreprises peuvent participer à l'approvisionnement de plusieurs façons, mais les entreprises autochtones n'ont pas la capacité de participer sur un pied d'égalité. Bien que certains ministères du GC aient des quotas pour l'approvisionnement des Autochtones, cette mesure n'est pas appliquée uniformément d'un ministère à l'autre. Par conséquent, il y a des occasions de partenariat si les entreprises sont « forcées » de le faire pour avoir un approvisionnement réussi.

Le Conseil canadien pour le commerce autochtone (CCCA) représente plus de 500 entreprises; il y a une composante de la Défense, ce qui est perçu comme une occasion de croissance importante. Actuellement, il n'y a que 20 entreprises autochtones qui participent dans ce domaine. Le MDN n'imagine pas que des entreprises autochtones pourraient participer à la première catégorie avec les

autres grandes entreprises sur de gros projets ou des hautes technologies, mais il y a des occasions aux niveaux de deuxième et de troisième catégorie pour lesquelles on peut envisager des marchés de sous-traitance ou des partenariats avec d'autres. Quelles sont les attentes du MDN et comment pouvons-nous les satisfaire? Quel est le processus?

Les participants ont déterminé trois problèmes spécifiques et solutions potentielles :

- L'inclusion d'un composant autochtone ou d'une préférence pour les entreprises autochtones dans les DP et les soumissions.
- Les entreprises autochtones se sentent exclues, car elles ne sont pas au courant ou bien les spécifications sont tellement élevées qu'elles ne peuvent y satisfaire. Un système Offset Marketing Exchange/OMX pourrait fonctionner avec les grandes entreprises si elles ont des RII (retombées industrielles et technologiques). Il y a davantage de renseignements sur le site Web du CCCA (<https://www.ccab.com/procurement>). Toutefois, il n'y a aucun lien direct avec les débouchés au MDN.
- Bien qu'il soit plus difficile pour les entreprises autochtones de participer aux projets de plusieurs milliards de dollars, peut-être que les commandants locaux des FAC pourraient avoir la liberté de faire plus d'achats locaux de biens et de services.

Le ministre a répondu que le MDN pourrait encourager les vendeurs/entreprises plus importants de différentes façons, y compris par le développement de talents en travaillant avec des établissements d'enseignement postsecondaire, pour bâtir ainsi des carrières au lieu de donner une simple formation. En ce qui a trait à l'approvisionnement, bien que le MDN fixe les besoins, les exigences du Conseil du Trésor régissent le processus au niveau gouvernemental. Les inquiétudes et les problèmes à propos de l'approvisionnement ont été mentionnés pendant les consultations de l'EPD à travers le Canada.

Un participant a indiqué que le portail de l'AANC pour l'approvisionnement autochtone n'était pas facile à utiliser; il existe aussi le MERX et le SNP. Il devrait y avoir un portail centralisé pour les DP et les soumissions du GC. L'accès devrait être amélioré, car les entreprises autochtones veulent faire partie de la concurrence, mais les obstacles doivent être réduits, tout en reconnaissant le besoin pour un produit de qualité.

Les entreprises autochtones doivent pouvoir accéder à des secteurs autres que ceux des ressources naturelles (pétrole, gaz, extraction minière et foresterie), afin de participer dans des domaines moins influencés par les tendances cycliques des économies régionales et des secteurs, comme le militaire. On donne des exemples de régions qui vivent actuellement un ralentissement économique comme Fort McMurray, en Alberta. Dans le nord de la Saskatchewan au cours des années 1970, l'uranium était une nouvelle activité de développement majeure; ce secteur est toujours actif. Par exemple, des entreprises de camionnage ont été mises sur pied par les Premières Nations et les Métis, et toutes les entreprises d'exploitation minière doivent choisir de préférence ces entreprises. Est-ce que certaines de ces entreprises pourraient aussi fournir des services au MDN? Il est nécessaire de recentrer les efforts

des entrepreneurs et des métiers dans d'autres régions et industries, et d'investir dans des compétences transférables.

Dans le milieu de la philanthropie, Indspire investit dans les jeunes entrepreneurs. Ceci peut être mutuellement bénéfique et renforcer nos valeurs communes, à savoir nous améliorer en tant que peuple et culture à l'avenir.

On a parlé de l'utilisation des drones. Les drones peuvent être utiles pour la recherche et le sauvetage, ou pour aider les Rangers dans leurs activités. Il existe différents types et niveaux de technologie de drones; certains sont très discrets et peuvent permettre le déroulement d'activités avec moins d'incidences. Le ministre a ajouté qu'il était en cours de discussion avec les responsables de l'approvisionnement en ce qui concerne l'acquisition future de capacités en drones et en satellites afin de s'assurer qu'on dispose des bons outils pour répondre aux besoins sur le terrain, le point n'étant pas d'avoir des moyens techniques sans objectif précis en tête.

---

## 5.0 SESSION N<sup>o</sup> 4 - POINTS DE DISCUSSION SUPPLÉMENTAIRES

---

Bien que plusieurs sujets qui ne sont pas directement liés à l'EPD aient été soulevés pendant la réunion, ceux-ci ont été consignés sous les parties ci-dessus. Lorsque nous avons demandé, vers la fin de la session, s'il y avait d'autres sujets à aborder, un participant a dit qu'il est important d'honorer nos anciens combattants. Il y a encore certains anciens combattants métis. Ils entrent dans différentes catégories en tant qu'Amérindiens ou Autochtones, ou sous aucune catégorie. Par conséquent, ils ne sont pas traités de la même façon, et ils ne reçoivent pas les mêmes traitements, la même éducation et la même indemnisation que les autres. Le ministre a répondu que le ministre des Anciens Combattants s'occupait aussi de cette question. Il faut prendre soin de toutes les personnes qui servent dans les FAC.

---

## 6.0 CONCLUSION

---

Le ministre a remercié les participants pour la discussion dynamique; il s'agit du commencement d'un dialogue à long terme. Il a souligné le grand niveau de connaissances des participants à la réunion et il a assuré qu'il y aurait d'autres discussions à l'avenir, par exemple avec l'Assemblée des Premières Nations. Le MDN est une grande organisation composée de nombreux services et de beaucoup de gens. Nous avons maintenant l'occasion d'aborder le sujet de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique. Le ministre a reconnu la contribution de l'aîné Marcel Hardisty et de M. Lance Wood, et a remis un cadeau à chacun.

La réunion s'est terminée par l'interprétation de *Bear Song* par l'aîné Marcel Hardisty vers 13 h 30.

## APPENDICE A : ORDRE DU JOUR

8 h	Séance d'accueil entre le ministre et les participants
	Introduction/allocution de bienvenue <ul style="list-style-type: none"><li>• Cérémonie d'ouverture</li><li>• Observations du ministre</li></ul>
	N° 1 Les problèmes relatifs à la sécurité du Canada : <ul style="list-style-type: none"><li>• Défense du Canada et de l'Amérique du Nord</li><li>• Programme pour la paix et la sécurité mondiales</li></ul>
10 h 30 - 10 h 40	Pause santé
	N° 2 Le rôle des Forces armées canadiennes pour contrer les menaces et relever les défis : <ul style="list-style-type: none"><li>• Vision d'avenir pour les Forces armées canadiennes<ul style="list-style-type: none"><li>• au Canada;</li><li>• en Amérique du Nord;</li><li>• dans le monde</li></ul></li></ul>
11 h 30 - midi	Pause-repas
	N° 3 Les capacités de la Défense et l'avenir des Forces armées canadiennes : <ul style="list-style-type: none"><li>• L'avenir des FAC</li><li>• Le personnel (p. ex. la diversité, l'éducation, la santé et le bien-être)</li><li>• L'approvisionnement</li></ul>
	N° 4 Points de discussion supplémentaires (au besoin)
13 h 30	Mot de la fin

---

## APPENDICE B : LISTE DES PARTICIPANTS

---

1. Ministre Harjit Singh Sajjan, ministère de la Défense nationale
2. Aîné Marcel Hardisty, Première Nation de Wanipigow
3. M. Lance Wood, Première Nation de Wanipigow
4. Vice-chef Ron Swain, Congrès des peuples autochtones (organisation récemment renommée « Assemblée des peuples autochtones du Canada, » tel que noté par le vice-chef lors de la table ronde)
5. M. Al Benoit, Ralliement national des Métis
6. M. Bill Minstram, Association nationale des centres d'amitié
7. M. Joseph Bastien, Conseil canadien pour le commerce autochtone
8. M. Bruce Miller, Indspire
9. M. Kendal Netmaker, Saskatchewan Chamber of Commerce
10. M<sup>me</sup> Bonita Beatty, faculté des Études autochtones, Université de la Saskatchewan
11. M<sup>me</sup> Asma-na-hi Antoine, Royal Roads University
12. M<sup>me</sup> Gabrielle Slowey, faculté de Science politique, Université York
13. M<sup>me</sup> Margaret Purdy, Groupe consultatif ministériel sur l'Examen de la politique de la Défense du Canada
14. M. Timm Rochon, DPRA – animateur

Absents :

- Melanie Omeniho, Les Femmes Michif Otipemisiwak
- M<sup>me</sup> Jacqueline Romanow, faculté des Études autochtones, Université de Winnipeg